

## DÉCLARATION RÉCAPITULATIVE DES OPÉRATIONS SUR VALEURS MOBILIÈRES ET REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS

DÉSIGNATION DU PAYEUR				INFORMATIONS GÉNÉRALES			
Raison sociale		ZM					
Complément d'adresse		ZN					
N° de la voie		ZO	Bis, ter, quater	Code bénéficiaire		AB	
Nature et nom de la voie		ZP		Période de référence (MMJJ)		AQ	
Commune (libellé)		ZQ		Code établissement		BO	
Code postal		ZR		Code guichet		AG	
Bureau distributeur		CR		Référence du compte		AI	
N° SIRET au 31-12-2022		ZS		Nature du compte		AH	
N° SIRET au 31-12-2021		ZT		Type de compte		BR	
CORRESPONDANT		Nom	ZX	Prénom		ZW	
Tél.	ZZ			Courriel	ZY		@
DÉSIGNATION DU BÉNÉFICIAIRE				COMPLÉMENT D'IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE			
Nom de famille		ZC		Date de naissance (AAAAMJJ)		AC	
Prénoms		ZD		Ou n° SIRET		CU	
ou raison sociale		ZE		Commune de naissance (libellé)		AE	
Complément d'adresse		ZF		Département naissance (code)		AF	
N° de la voie		ZG	Bis, ter, quater	Code sexe		AO	1 2
Nature et nom de la voie		ZH		Nom d'usage		CT	
Commune (libellé)		ZI					
Code postal		ZJ					
MONTANT BRUT À DÉCLARER				PRODUITS DE PLACEMENT À REVENU FIXE			
Avances, prêts ou acomptes		2TS	AW	Gains		2TR	AR
Distributions non éligibles à l'abattement de 40 %		2TS	AZ	Pertes			AS
Dont valeurs étrangères			BA	PRODUITS DES MINIBONS ET DES PRÊTS DANS LE CADRE DU FINANCEMENT PARTICIPATIF			
Jetons de présence		2TS	BW	Produits		2TT	KR
Revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		2DC	AY	Pertes		2TY	KS
Produits attachés aux retraits en capital des PER		2TZ	BJ	CESSIONS DE VALEURS MOBILIÈRES			
Revenus exonérés			BB	Montant total des cessions		AN	
REVENUS SOUMIS À PRÉLÈVEMENT LIBÉRATOIRE				Soutles reçues lors d'opérations d'échange ou d'apport de titres		AK	
Base du prélèvement		2EE	BN	PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS			
Montant du prélèvement			BP	Produits éligibles à l'abattement de 40 % des titres non cotés		2FU	BC
Établissement financier européen : base de la retenue à la source			BV	Produits non éligibles à l'abattement de 40 % des titres non cotés		2TS	BQ
PRODUITS POUR LESQUELS LES PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX ONT DÉJÀ ÉTÉ APPLIQUÉS				Crédit d'impôt sur titres non cotés étrangers		8VL	BT
Produits n'ouvrant pas droit à CSG déductible		2CG	BS	Références du plan			BD
Produits susceptibles d'ouvrir droit à CSG déductible en cas d'option pour le barème progressif		2BH	DQ	Date d'ouverture du plan			BE
Produits ouvrant toujours droit à CSG déductible		2DF	BU	Date du premier retrait			BF
DISPOSITIONS « DE RUYTER »				En cas de retrait ou clôture avant 5 ans ou PEA en perte		Cumul des Versements	BI
Produits déjà soumis au seul prélèvement de solidarité		2DG	BX			Valeur liquidative	BH
PRODUITS DES CONTRATS D'ASSURANCE-VIE ET PRODUITS ASSIMILÉS				Retraits autorisés sur PEA de moins de 5 ans			BM
PRODUITS DES CONTRATS DE MOINS DE HUIT ANS				ÉPARGNE RETRAITE			
Produits des versements effectués avant le 27/09/17 soumis au barème		2YY	AV	Cotisations PERP et assimilées		6RS	CV
Produits des versements effectués avant le 27/09/17 soumis à PFL		2XX	AX	Cotisations des contrats « Madelin »		6QS	CX
Montant du PFL appliqué aux produits des versements effectués avant le 27/09/17			AT	Exercice ne coïncidant pas avec l'année civile			CY
Produits des versements effectués à compter du 27/09/17		2ZZ	AP	Cotisations plan d'épargne retraite (PER)		6NS	JA
PRODUITS DES CONTRATS DE PLUS DE HUIT ANS				Retraits en capital des PER		1AI	JB
Produits des versements effectués avant le 27/09/17 avec abattement soumis au barème		2CH	BG	CRÉDIT D'IMPÔT			
Produits des versements effectués avant le 27/09/17 avec abattement soumis à PFL		2DH	AM	Crédit d'impôt restituable		2CK	AJ
Produits des versements effectués à compter du 27/09/17		2JU	AL	Crédit d'impôt non restituable		2AB	AA
ÉCHANGES DIRECTIVE EUROPÉENNE « DAC 1 »				Crédit d'impôt prélèvement		2CK	AD
CONTRATS ET BONS DE CAPITALISATION ET PLACEMENTS DE MÊME NATURE (ASSURANCE-VIE)				PLAN D'ÉPARGNE POPULAIRE (PEP)			
Produits et gains versés à des résidents de l'UE			KB	Références du PEP			BK
Retenue à la source appliquée à des résidents de l'UE			KC	Date d'ouverture du PEP			BL
AUTRES REVENUS				FRAIS			
Jetons de présence versés à des résidents de l'UE			KA	Montant des frais		2CA	KF